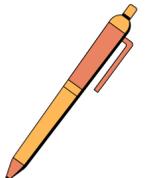


CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette charte a pour objectif de définir les modalités du vivre ensemble au sein de l'ACM.
 Celles-ci se déclinent en plusieurs règles :

-  Respecter les autres enfants, les adultes : être poli.
 -  Respecter le matériel : ranger les choses et ne pas les jeter.
 -  Respecter les locaux.
 -  Proscrire la violence verbale et physique même pour « de faux ».
 -  Se laver les mains avec du savon avant les repas et après être allé aux toilettes.
 -  Respecter le Tri Sélectif des déchets.
 -  Ne pas ramener d'objets personnels (sauf les livres).
 -  J'aide mes camarades et je suis bienveillant.
 -  Respecter les endroits et les moments où le silence est de rigueur.
- 

En début d'année, **je possède un capital de 10 points** sur mon Permis ACM. Le **non-respect** de cette Charte entrainera une **perte de point** selon la gravité de mes actes.

En cas de faits très graves, je devrais compléter une fiche réflexion.

En cas de perte de permis :

- La première fois : je devrais **compléter une fiche de réflexion**.
- La seconde fois : **Mes parents seront convoqués** pour la mise en place d'un passeport de comportement.

Moi, **je m'engage à respecter les règles** de cette charte.

Mon papa ou ma maman **s'engage(ent) à lire avec moi cette charte**, à me l'expliquer et à faire en sorte que je la respecte.

Signature de l'enfant et date :

Signature d'un parent et date :

